

ÉTHIQUOMÈTRE

TRANSPARENCE DE L'ACTION PUBLIQUE

Évaluer nos pratiques professionnelles sur l'échelle éthique



SANS RÉSERVE

- Avoir l'autorité suffisante pour **obtenir le compte-rendu de l'action publique au nom des citoyens**
- Mettre en place une **procédure pour répondre aux demandes des médias et des citoyens**
- Recenser et protéger les **sources internes de données et d'information**
- Participer à l'organisation de **l'accès aux données et à leur diffusion selon les règles**
- Utiliser la puissance de **l'IA pour faciliter l'accès à l'information publique territoriale** de façon souveraine et sécurisée



AVEC PRÉCAUTION

- Rendre publiques et accessibles les données, chiffres et comptes** permettant aux citoyens de s'éclairer sur la gouvernance
- Temporiser la diffusion de données et d'informations** afin d'en contrôler la pertinence et la validité
- Mettre en place des **dispositifs d'écoute des citoyens** pour répondre de façon adaptée à leur besoins d'informations



À ÉVITER

- Limitier l'accès aux données et informations publiques**, même afin d'en éviter le pillage et le détournement
- Entretenir un réseau de journalistes et d'influenceurs** avec des repas, des voyages de presse et autres **avantages en nature**
- Publier des **organigrammes dépersonnalisés**, sans précision sur les missions et sans mention des contacts effectifs



FAUTIF

- Tronquer les données** de façon à sur-valoriser l'action de la gouvernance
- Différer intentionnellement la diffusion des données et **ralentir l'accès à l'information**
- Reformuler les données sur l'action publique et en faire une **présentation qui diverge des réalités**
- Rendre hermétiques les données et les statistiques** sur l'action publique afin de rendre difficile sa compréhension



ILLÉGAL

- Diffuser hors de la collectivité des **informations confidentielles**
- Diffuser des **données publiques en étant insincère sur leur provenance et/ou sur leur nature**
- Masquer des faits ou des données afin de protéger l'intérêt des élus**
- Manquer au devoir de transparence de l'action publique en **faisant obstruction au travail de la presse indépendante**
- Modifier de façon partisane les données sur l'action publique**
- Verrouiller l'accès à l'ensemble des données** permettant de contrôler l'action publique
- Troubler l'ordre public en organisant la **diffusion de données trompeuses**



LES ÉTHIQUOMÈTRES DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE

À travers des exemples concrets, positionnez vos actions de communication publique selon qu'elles respectent les valeurs d'égalité, d'intérêt général et de transparence. Sachez auto-diagnostiquer des écarts, induits par méconnaissance ou par des intentions hiérarchiques d'instrumentaliser la communication publique et allant jusqu'à provoquer des troubles à l'ordre public. La répétition d'écart peut vous permettre d'alerter et d'obtenir de l'aide.



Sur www.cap-com.org, complétez votre évaluation avec :

- les éthiquomètres « Information et valorisation de l'action publique » et « Marchés publics de communication »
- les références aux textes-cadres : le code général des collectivités territoriales, les droits, obligations et déontologie des fonctionnaires, le code général des marchés publics, la loi informatique et libertés ...

CAP'COM